



Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures

Nouvelles législations européennes sur les pesticides : la Commission Environnement (COM ENVI) du Parlement Européen s'est prononcée ! Des perspectives intéressantes pour l'avenir ...

Comme nous l'annonçons dans notre communiqué du 10/09 la COM ENVI s'est prononcée sur le règlement concernant la mise sur le marché des pesticides. Alors que les déclarations du gouvernement français pleuvent sur le sujet¹, il semble que les eurodéputés aient adopté une position intéressante en faveur de la protection de l'environnement et de la santé.

Comme chacun sait, les pesticides sont conçus pour tuer et sont délibérément répandus dans l'environnement, où ils s'accumulent et se retrouvent dans le corps humain, dans l'alimentation, l'eau, l'air...Ce constat fait aujourd'hui largement consensus. Limiter l'exposition à ces produits est essentiel pour préserver la santé humaine et protéger l'environnement. C'est ce que semble avoir retenu ce matin les eurodéputés lors du vote en commission environnement du Parlement Européen.

Les recommandations des ONG... Certaines des recommandations faites par les ONG aux eurodéputés ont été suivies². Nous ne pouvons que nous féliciter de la position prise par nos élus européens en faveur d'une meilleure protection de leurs concitoyens mais regrettons que ceux-ci ne soient pas aller au bout de leur logique.

...et les votes des eurodéputés. Lors de ce vote nous souhaitons que les eurodéputés adoptent une position en faveur d'amendements permettant de répondre aux attentes des européens. C'est pourquoi nous proposons en ce sens un certain nombre de recommandations dont certaines ont été suivies, notamment:

- **L'opposition au zonage de l'Europe en 3 parties** : Les ONG considèrent qu'il est dangereux de découper l'Europe en 3 zones pour l'octroi des autorisations concernant les préparations phytosanitaires. En effet, un pays 1 se trouvant dans une zone A serait obligé d'accepter tous les produits autorisés par un pays 2 de cette même zone, même si le pays 1 juge le produit non conforme à ses critères de sécurité environnementale ou sanitaire.
- Le **renforcement du cadre protégeant la ressource en eau** : nous souhaitons une plus grande cohérence avec les législations existantes et une proximité plus importante avec la directive cadre sur l'eau - adopté
- La **prise en compte des substances neurotoxiques et immunotoxiques**, en tant que substances dangereuses pour la santé et l'environnement et ne devant pas être autorisées: adopté
- la mise en avant de la **substitution** des pesticides dangereux par des alternatives plus sûres : adopté

« *Ce vote montre que les eurodéputés ont commencé à prendre en compte les études scientifiques montrant les risques que font courir à la population l'utilisation des pesticides. Il était du devoir de nos représentants européens de donner un signal rassurant à leurs concitoyens sur ce sujet. Si ce vote va dans le bon sens, il n'est pas suffisant et nous pensons qu'il sera nécessaire aussi d'adopter une position forte visant à protéger l'exposition des personnes les plus vulnérables à ces produits (enfants, femmes enceintes...).* En outre, il faudra que tous les eurodéputés adoptent en plénière, en octobre, une position au moins aussi intéressante que celle de leurs collègues et que le conseil des ministères et la commission prennent à leur tour les positions qui s'imposent. Nous serons rester vigilants à cela.

Le Grenelle en France est l'occasion de donner un signal fort en direction de Bruxelles et à la population française qui réclament désormais une meilleure prise en compte de la protection de leur santé et celles des générations futures³. Charge au gouvernement français de ne pas décevoir les espoirs et attentes de la société civile et de devenir exemplaire sur ce sujet » déclare F. Veillerette, Président du MDRGF.

NB : Il nous reste encore un travail d'analyse complet de tous les votes à faire – vous recevrez prochainement une analyse détaillée de ceux-ci

Contacts presse

François VEILLERETTE : 06 81 64 65 58 – mdrgf@wanadoo.fr

Nadine LAUVERJAT : 06 87 56 27 54 – mdrgf2@wanadoo.fr

¹ Cf. notre communiqué du 11 sept. et la déclaration de M. Borloo :

http://www.mdrgf.org/news/news070609_Pesticides_grenelle_environnement.html

² Voir : http://www.mdrgf.org/pdf/Recommandations_VoteENVI_12sept07.pdf (doc en anglais)

³ Voir : le sondage du JDD sur la question http://www.mdrgf.org/news/news070909_Sondage_JDD_Pesticides.html